

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Travaux de remise en état des canalisations Ancienne route de Villeret carrefour de Sébastopol

Afin de supprimer les inondations qui se produisent fréquemment dans les propriétés riveraines de l'Ancienne route de Villeret, des travaux de remplacement de canalisations vont débiter sur l'Ancienne route de Villeret, carrefour de Sébastopol, dès le mardi 7 juin 2011, ainsi que le renouvellement de certaines conduites communales (eau, électricité, Diatel). Le chantier est prévu pour une durée de 6 à 7 semaines. Nous prions les usagers de la chaussée d'être particulièrement attentifs et de respecter la signalisation du chantier lors des déplacements dans le secteur touché par les travaux. Nous remercions les riverains pour leur compréhension face aux nuisances occasionnées par ce projet.

Commission énergétique constituée pour cette législature

Lors de sa séance du 17 mai 2011 le Conseil municipal a nommé les membres de la commission énergétique communale pour la législature 2011-2014. Conformément au règlement ad hoc, 6 personnes composeront cet organe chargé de promouvoir l'efficacité énergétique. Ce sont M. Michel Jeanneret en tant que président (Conseiller municipal en charge de l'équipement), M. John Buchs (représentant de la commission des finances), M. Eric Achermann (représentant de la commission de l'équipement) et M. Patrick Adatte (chef de l'équipement). Ce groupe est renforcé par 2 experts techniques spécialisés dans le domaine, M. Jérémy Dupuis et M. Yannick Sanglard. La principale tâche confiée à la commission est dans un premier temps de proposer un concept d'intervention et de communication au Conseil municipal puis, une fois celui-ci approuvé, de mettre en place une procédure de soutien à des projets de valorisation énergétique réalisés dans notre commune.

Drone dans le ciel imérien

Pour autant que la météo le permette, un drone survolera ce mercredi 25 mai 2011 le ciel imérien, ainsi que les sites de Chasseral et de Mont-Soleil. Equipé d'appareils performants, ce petit avion sans pilote prendra des prises de vues de la cité et des environs. Ces clichés viendront enrichir la photothèque municipale. Ces vues actualisées et de qualité agrémenteront les opérations de communication et de promotion de Saint-Imier, en voie de renouvellement. En cas de météo défavorable, le survol sera reporté à un jour plus propice.

Saint-Imier, le 25 mai 2011
(cm)